

## RAPPORT MORAL 2023 Mis à jour le 31/12/22

De prime abord je voudrais profiter de notre congrès pour remercier officiellement les membres de notre conseil d'administration pour leur investissement associatif au profit des adhérents de l'UNPRG des Vosges, des gendarmes en activité, des réservistes, mais aussi au profit de l'ensemble des retraités de l'arme demeurant sur notre département.

Avant d'évoquer les éléments moraux du rapport, il me semble important de revenir sur l'origine et la création de notre association qui n'a aucun cratère sportif, culturel ou festif même si nous éprouvons toujours un grand plaisir à nous retrouver pour partager des instants conviviaux, empreint de bienveillance fraternelle.

L'UNPRG est née d'un mouvement au cours de la 2ème guerre mondiale, pendant une période difficile, douloureuse, empreinte de doute et de déchirement au sein même de la gendarmerie. C'est ainsi qu'une poignée d'hommes gendarmes ont décidé de se regrouper et de s'unir au tour de valeurs communes pour se faire entendre et agir au nom d'un intérêt national.

Avec la libération et la paix retrouvée cette entente a perduré quelques années. Les sujets abordés et avis émis par les gendarmes, force militaire par essence, ont suscité quelques inquiétudes chez les responsables gendarmiques. Les gendarmes reçurent l'interdiction d'adhérer à l'association et son journal d'expression fût interdit au sein même des enceintes militaires.

Les problématiques rencontrées n'ayant pas disparu pour autant, l'association est devenue « semi clandestine ». Dans un intérêt de défense corporatif, elle fut animée par des gendarmes admis à la retraite et continua à s'exprimer.

Avec l'évolution de la société et des Lois, la gendarmerie a développé ses outils de communication au profit de ses personnels et de ses interlocuteurs extérieurs. En parallèle des associations gendarmiques plus ou moins vindicatives sont nées.

Pour retrouver sa place initiale l'UNPRG a signé un protocole d'entente avec la direction de la gendarmerie.

Dans son « mot du président », Gérard SULLET, président national, souligne que notre association a beaucoup progressé en notoriété, grâce à l'importance de ses effectifs et à son appartenance aux instances militaires, (Conseil supérieur de la formation militaire, CPRM) et publique (Pôle des retraités). Sa reconnaissance, en 2020, en association d'intérêt général, est un vecteur d'intérêt majeur supplémentaire.

Pour faire face à tous les enjeux qui l'attendent, l'UNPRG accentue son dynamisme.

Après deux années difficiles, vécues au rythme de la COVID et sur fond de COVID toujours sous-jacent, il importe, de poursuivre la dynamique engagée en privilégiant la recherche de partenariats auprès des instances mutualistes et de l'institution gendarmerie.

Plusieurs partenariats sociaux et mutualistes sont déjà en place (UNEO -TEGO – CNG).

Le siège national, sous l'impulsion de son président, s'emploie à les améliorer afin d'obtenir une vraie collaboration, à l'instar de celle mise en place avec la Fondation Maison de la Gendarmerie ».

Notre association évolue, les dernières modifications statutaires en son la preuve.

Je peux vous le garantir, elle évoluera encore.

Cette évolution est la condition Sine qua non, pour qu'elle perdure et que nous puissions offrir un réel intérêt d'adhésion au sein même de notre union départementale des Vosges.

Comme je l'ai déjà évoqué à de multiples reprises, une association comme la nôtre se doit, si elle veut vivre et évoluer, recruter de nouveaux adhérents.

Des anciens de l'arme bien évidemment, mais également du personnel d'active, et des membres sympathisants.

C'est pourquoi, en 2021, le conseil d'administration a mis en place une commission nationale du recrutement, dont le président est chargé, en collaboration avec le 2ème président national adjoint, de mettre en place une politique de recrutement.

A cet effet, il a été décidé d'organiser des réunions régionales, regroupant l'ensemble des responsables départementaux d'une même région, afin de répondre à leurs questions et bien cibler leurs attentes.

Nous avons, durant les périodes de confinement (covid) organisé des visioconférences. Cette expérience ayant été concluante ce type de débat sera poursuivi mais cette fois en présentiel.

Je ne manquerai pas de vous en adresser un compte rendu.

Avec l'aide de chacun d'entre vous, unis par les mêmes valeurs et objectifs de projets nous pouvons susciter des adhésions.

Je voudrais maintenant évoquer d'autres sujets qui impactent notre moral et notre vie de tous les jours.

Après tant d'années de « vaches maigres », pendant lesquels l'UNPRG a trop souvent dénoncée les manques budgétaires successifs consacrés à la gendarmerie, comment ne pas nous satisfaire des mesures fortes consacrées à la sécurité par la Loi de programmation du ministère de l'Intérieur 2023 – 2027 !

Parmi la multitude de mesures annoncées je note avec satisfaction le retour au concept du maillage territorial. L'annonce de doubler la présence des forces de l'ordre sur le terrain d'ici 2030 et de construire 200 brigades nous semble bien ambitieuse pour ne pas dire utopique.

Jacques Chirac ne disait t-il pas : « les promesses n'engagent que ceux qui les reçoivent ».

Cependant, l'annonce du ministre de l'Intérieur de donner à la gendarmerie, la charge de certaines zones de police, pendant la coupe du monde de rugby en 2023 et des jeux olympiques de 2024 ne peut être acceptée par les personnels qui verraient leurs missions décuplées au détriment de leurs circonscriptions. Après avoir connu la suppression des brigades territoriales en bordure des plus grandes agglomérations ferions-nous marche arrière ! Quels sont les projets d'avenir et d'indépendances réservés à la gendarmerie ?

Attention de ne pas vouloir résoudre un problème en en créant un autre. N'oublions pas qu'il ne faut pas compter sur ceux qui en sont à l'origine pour le résoudre.

Mais, peut-être mon colonel pourrez-vous nous apporter quelques éléments sur les sujets évoqués.

**Sur un plan plus général, nous pouvons dire que les Français débutent l'année 2023 avec un moral pessimiste.**

Le conflit ou plus exactement la guerre, Russo-Ukrainien, nous ramène aux heures noires des confrontations européennes et mondiales qui suscitent des craintes d'embrassement. En effet, qui pouvait s'attendre à une invasion de l'Ukraine après tant d'années de négociations avec le président Russe ? Nos dirigeants occidentaux semblent avoir été bien naïfs.

En homme de métier expérimenté, même si chacun d'entre nous a son idée sur le sujet, nous nous interrogeons sur notre capacité militaire à répondre à des menaces de plus en plus croissantes. Nos dirigeants n'ont-ils pas cru trop longtemps dans les valeurs du libre-échange et cru en une économie mondiale basée essentiellement sur les profits au détriment d'une souveraineté nationale, industrielle, agricole, énergétique, technologique et du savoir-faire français.

Après plusieurs décennies à octroyer des budgets de la défense et de la sécurité intérieure comme extérieure, en dessous des besoins réels, ne sommes-nous pas en train d'en subir les conséquences !

Adolphe THIERS disait : « Gouverner c'est prévoir, ne pas gouverner, c'est courir à sa perte ».

Le pouvoir d'achat, en baisse constante depuis plusieurs années pour les ménages aux revenus moyens, et les perspectives d'un avenir économique incertain suscitent parmi nos adhérents les plus fragiles de réelles inquiétudes.

Nous sommes dans une période d'incertitude inquiétante qui impacte notre vie quotidienne et en particulier celle des plus faibles à la retraite.

Certaines dépenses de première nécessité sont difficilement compressibles, comme le chauffage, l'alimentation, les déplacements, les soins médicaux, les assurances.

L'État promet de répondre présent, mais il y a urgence, tant la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires impacte notre vie de tous les jours.

Les experts s'accordent pour dire que cette hausse est de 150€ par mois pour une personne vivante seule à son domicile.

Et que dire du coût d'un placement en EPHAD d'un prix moyen de 2 300 à 2 500 € dans les Vosges et de plus de 3000€ dans certains départements alors que le montant moyen net d'une pension est de 1 400€ par mois.

Surtout, nous pouvons compter sur les aides octroyées par les organismes de l'État, du département, des communes, de quelques associations. Encore faut-il être bien accompagné pour les identifier et être en capacité de constituer les dossiers.

À ce sujet, je remercie notre commission sociale et notre service social gendarmerie pour leur engagement auprès de nos adhérents.

Je rappelle à nos adhérents que l'UNPRG est la seule association de retraités Gendarmerie à faire partie du **pôle de retraités** regroupant de plus de 260 000 adhérents et du **conseil permanent des retraités militaires** présidé par le ministre des armées.

Au sein de ces structures nous participons notamment aux entretiens que veulent bien nous accorder les politiques nationaux sur la défense du Code des pensions civiles et militaires, sur la préservation d'une protection sociale de qualité, la mise en oeuvre d'une réforme générale de la fiscalité et sur l'amélioration de l'image des retraités dans l'opinion publique.

Si j'ai voulu aborder ces sujets aujourd'hui dans mon rapport moral c'est pour dire que nous devons rester attentifs et prévoyants pour faire face à l'évolution dégradante de la situation malgré les garde-fous mis en place. Avec les structures de l'État et les partenaires sociaux, dont nous faisons partie, nous continuerons à œuvrer pour le bien commun.

L'UNPRG est solidaire de tous, c'est le but essentiel d'une association digne de ce nom. Toujours UNIR – SOUTENIR et AGIR.

Avant de laisser la parole aux autorités présentes, c'est avec une pensée particulière à ceux qui sont isolés, malades ou souffrants que je vous adresse mes meilleurs vœux de santé, de joie, bonheur et réussite pour 2023, pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers.

Alain Lamblé